



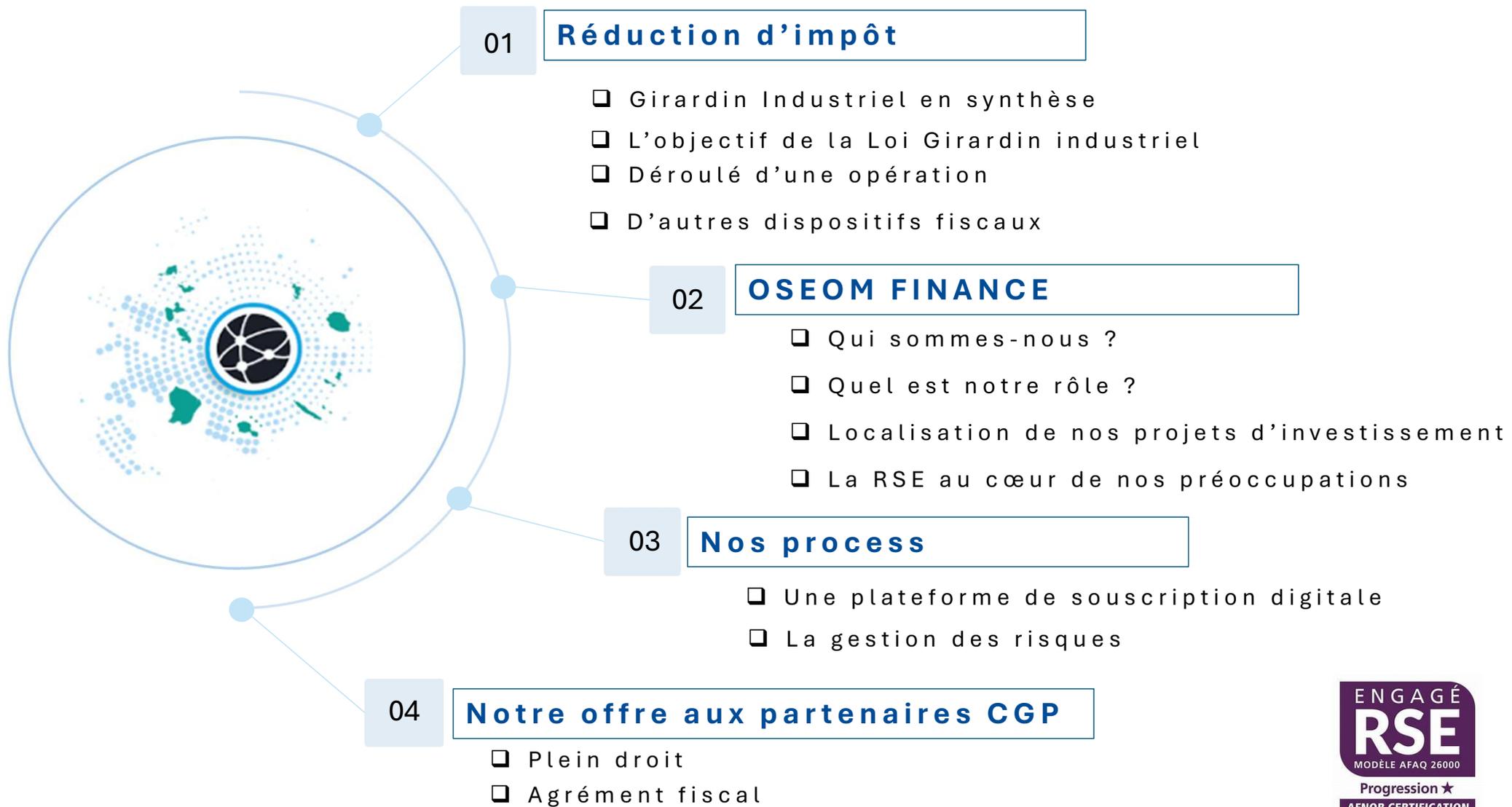
**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT**



**ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**

EFFACEZ VOTRE IMPÔT AVEC
LA LOI GIRARDIN INDUSTRIEL





1. Réduction d'impôt : Girardin Industriel en synthèse



Sans GIRARDIN



Soit un foyer fiscal imposé à **11.700 € au titre de l'IR** (sans aide à domicile, dons...)



Avec GIRARDIN

**Gain
1 700 €**

Apport à OSEOM FINANCE
en
juillet N
10.000 €



En synthèse

Réduction d'impôt acquise = 11.700 €

- Et un gain de 17%*
- One Shot
- Le dispositif permet d'effacer jusqu'à 52.941 € d'IRPP
- Plafond des niches fiscales 18.000 €

*Le taux varie en fonction la période de





1. Réduction d'impôt: L'objectif du dispositif Girardin Industriel

La défiscalisation « **Girardin Industriel** » est un dispositif de **réduction d'Impôt sur le Revenu** destiné à soutenir l'économie des territoires des DOM-TOM en faisant **bénéficier les acteurs économiques locaux d'une aide à l'investissement**.

Revenu médian

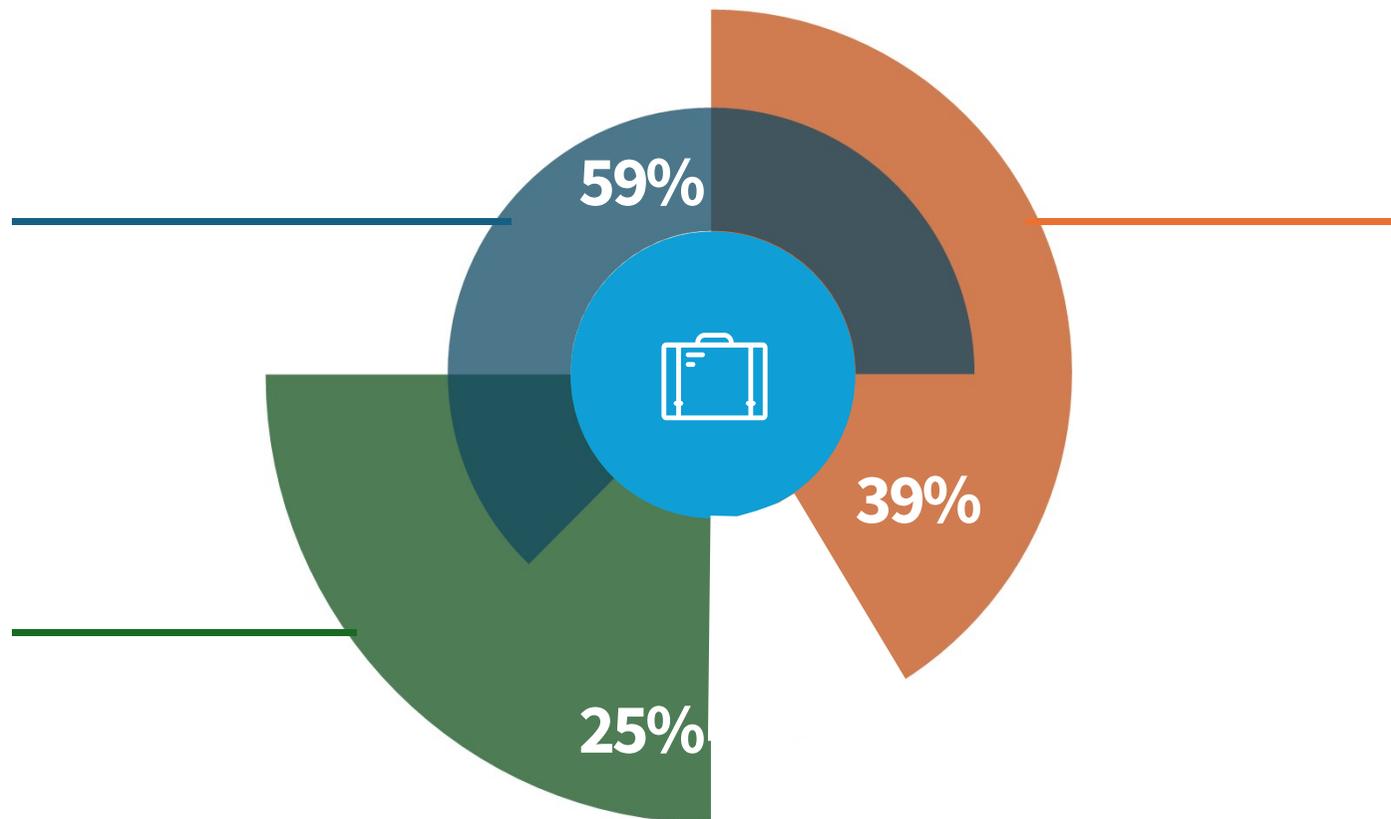
Le revenu médian outre-mer représente 59% du revenu médian hexagonal.

PIB par habitant

Le PIB par habitant outre-mer (22.815 €) est inférieur de 39% au PIB de la France hexagonale (37.408 €).

Surcoûts liés à l'éloignement

Les surcoûts de la construction liés à l'éloignement, à l'insularité et aux contraintes dues aux risques naturels sont de l'ordre de 25 à 30 %.



1. Réduction d'impôt : Déroulé d'une opération Girardin

SOUSCRIPTION

Déclaration d'impôt

Versement de l'apport

**Remboursement
de la réduction
d'impôt**

Enregistrement des
parts à la DGFiP

VIE DU VEHICULE FISCAL (AG pouvoir)

SORTIE D'OPERATION

Le véhicule fiscal est
dissous



Investisseur

N

N+1

N+2

N+3

N+4

N+5

N+6,...

LOCATION DU MATERIEL

**EXPLOITATION
DU MATERIEL**

ACQUISITION DU MATERIEL

Choix du matériel par
l'exploitant

Rachat par le véhicule
fiscal

L'exploitant loue le matériel pendant une durée irrévocable de 5 ans. Chaque année OSEOM
FINANCE vérifie que le matériel est en exploitation et assuré par l'exploitant.

RACHAT DU MATERIEL

Le matériel est revendu
1€ à l'exploitant



Exploitant
ultramarin

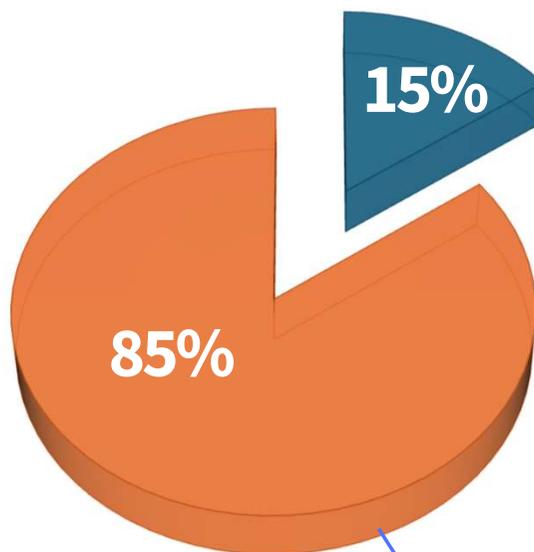


Progression ★
AFNOR CERTIFICATION



2. OSEOM FINANCE : Qui sommes-nous ?

Répartition du capital social



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

OSEOM FINANCE

SAS au capital de 280.000 €

Créée en 2021

Cabinet basé à **Paris**, en
Guadeloupe et à **La Réunion**.

N° inscription préfectorale
022022 075 001
Préfecture de Paris

Assurance MMA
RCPro1,5 M€
RC d'exploitation.....8 M€



Michel SPASARO
Secrétaire Général



Didier MARTINVALET
Président



Serge BENHAMOU
Actionnaire





2. OSEOM FINANCE : L'équipe



Eric BARANGÉ
*Directeur de
La prescription*

 **Bordeaux**



Michel SPASARO
Secrétaire Général

 **Paris**



Josselin PIVOT
*Directeur des
Opérations*

 **La Réunion**



Serge BENHAMOU
Actionnaire

 **Guadeloupe**



Didier MARTINVALET
Président

 **Guadeloupe**





2. OSEOM FINANCE : Nous travaillons avec eux

Assureur RC Pro &
Exploitation



KPMG
Avocats

Conseil juridique principal
& Audit

Expert comptable



DMD
EXPERTISE-AUDIT

Commissaire aux Comptes
& Audit

Logiciel de gestion juridique



Banquier principal

Cyber sécurité

Info gérance



Solution de
Souscription digitale





2. OSEOM FINANCE : Quel est notre rôle ?



OSEOM FINANCE fait **se rencontrer** les forces en présence en rapprochant des particuliers souhaitant réduire leur IR et l'exploitant désireux de bénéficier d'une aide à l'investissement.



OSEOM FINANCE a pour objectif de **coordonner les besoins** de chacune des parties en créant des outils fiscaux (appelés « véhicules ») afin d'abriter conjointement les fonds de l'investisseur et l'investissement réalisé grâce à ces derniers en outre-mer.



OSEOM FINANCE **sécurise l'opération** en observant rigoureusement les textes légaux et en sélectionnant scrupuleusement les investissements outre-mer.



OSEOM FINANCE s'engage à **suivre l'opération** sur l'ensemble de sa durée (5 à 7 ans, selon la législation) tant d'un point de vue juridique, fiscal, qu'administratif et à en assumer son exécution conforme.





2. OSEOM FINANCE : Localisation de nos projets d'investissement





2. OSEOM FINANCE : la RSE au Coeur de nos préoccupations



OSEOM FINANCE s'est fixé comme credo de sélectionner en particulier **des projets d'investissements à haute ou forte valeur environnementale.**

Sensibilisation systématique des entreprises ultramarines à la RSE réalisée par un cabinet d'ingénierie et de conseil en environnement partenaire.



Etude de l'impact environnemental avant/après projet et mesure de la réduction d'émission de GES (en TCO2eq) des projets que nous finançons

Bilan carbone annuel réalisé par OSEOM FINANCE.





3. Nos process : Une plateforme de souscription 100% digitale

L'intégralité du processus de souscription au produit Girardin d'OSEOM FINANCE est digitalisée via MIPISE.



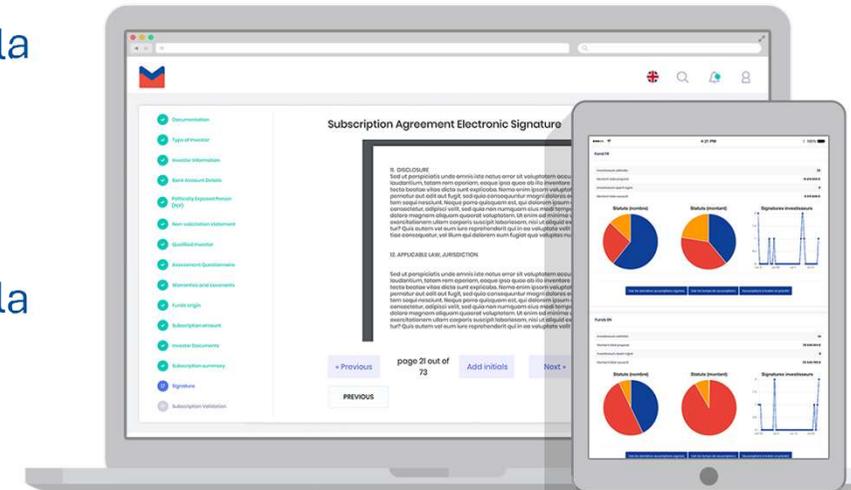
Mipise

OSEOM
FINANCE

Le module CGP vous permet de contrôler chaque étape de la souscription.

Les pièces justificatives sont téléchargées directement sur la plateforme.

Le module propose un système d'auto-facturation permettant un règlement sous 10 jours.





3. Nos process : La gestion des risques

Quels sont les principaux risques liés au dispositif LODEOM GIRARDIN ?



Source : <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/actualites-mises-en-garde/investir-en-defiscalisation-que-faut-il-savoir-sur-les-dispositifs-girardin>

- 1 **Le risque fiscal** : L'un des principaux risques est la requalification fiscale, i.e la reprise de la réduction d'impôt par l'administration fiscale.
- 2 **Les risques d'exploitation** : Exploitation continue du matériel ou location continue du logement pendant 5, 7 ans ou plus.
- 3 **Le risque d'utilisation frauduleuse des fonds** : Les monteurs en défiscalisation sont soumis à des obligations de bonne utilisation des fonds.





3. Nos process : La gestion des risques

Nos lignes de défense

Niveau 1

1.

Process de contrôle au niveau des exploitants



Niveau 2

2.

Contrôle interne permanent rattaché à la Direction Générale.



Niveau 3

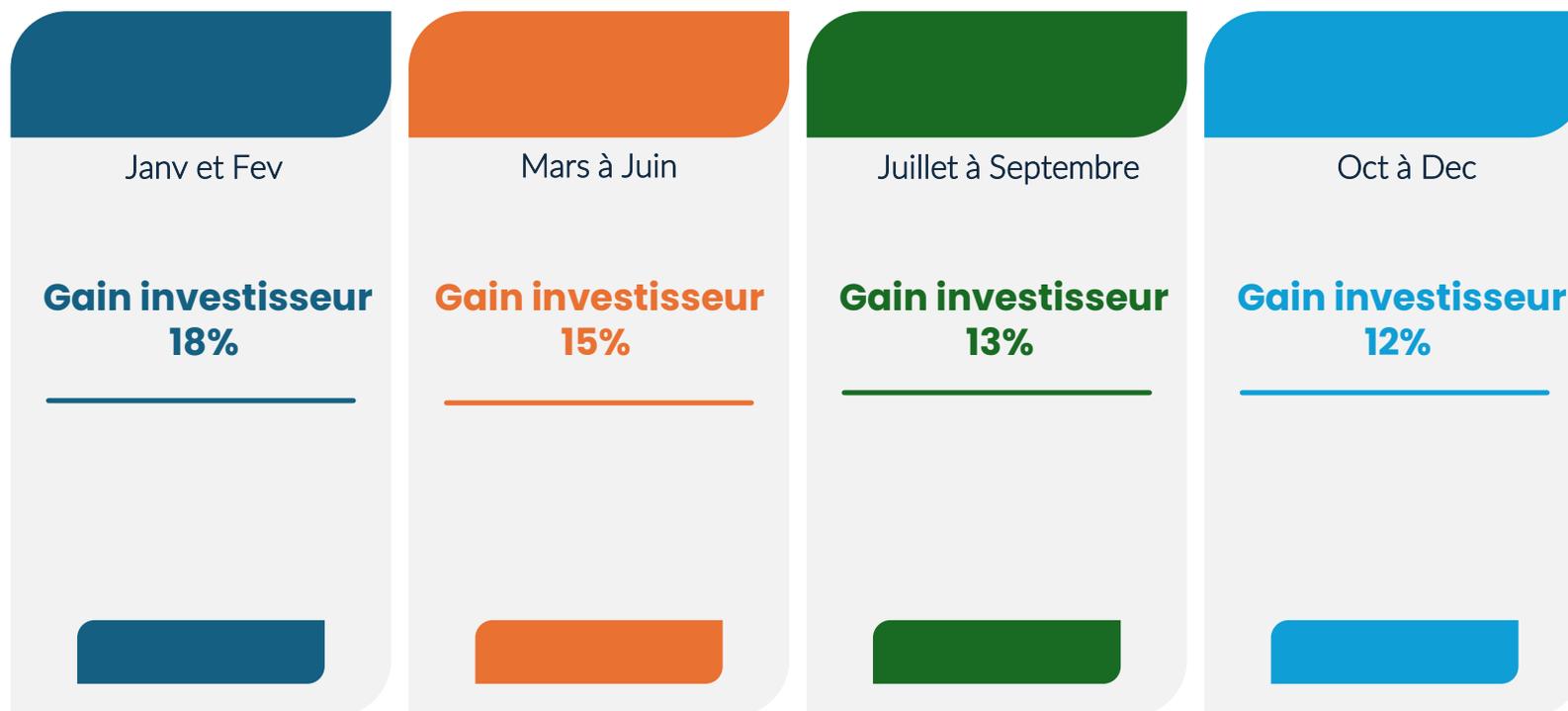
3.

Audit annuel par des organes indépendants extérieurs.
(KPMG Avocats)





Rentabilité investisseur





4. Notre offre aux partenaires CGP : Agrément fiscal

Programme > 250 k€

Année

Janv à Dec

**Gain investisseur
13%**





www.oseom-finance.fr



www.oseom.mipise.fr



Eric BARANGE

+33 7 82 31 76 93

e.barange@oseom-finance.fr

contact@oseom-finance.fr

OSEOM
FINANCE

INVESTISSEMENTS OUTRE-MER

Siège

229, rue Saint Honoré
75001 PARIS

Bureau d'accueil

54 Avenue Hoche
75008 PARIS

Guadeloupe

Immeuble GOPAL
Dothémare
97139 LES ABYMES

